



ATELIERS PARTICIPATIFS JANVIER –JUN 2019 SYNTHÈSES DES ATELIERS

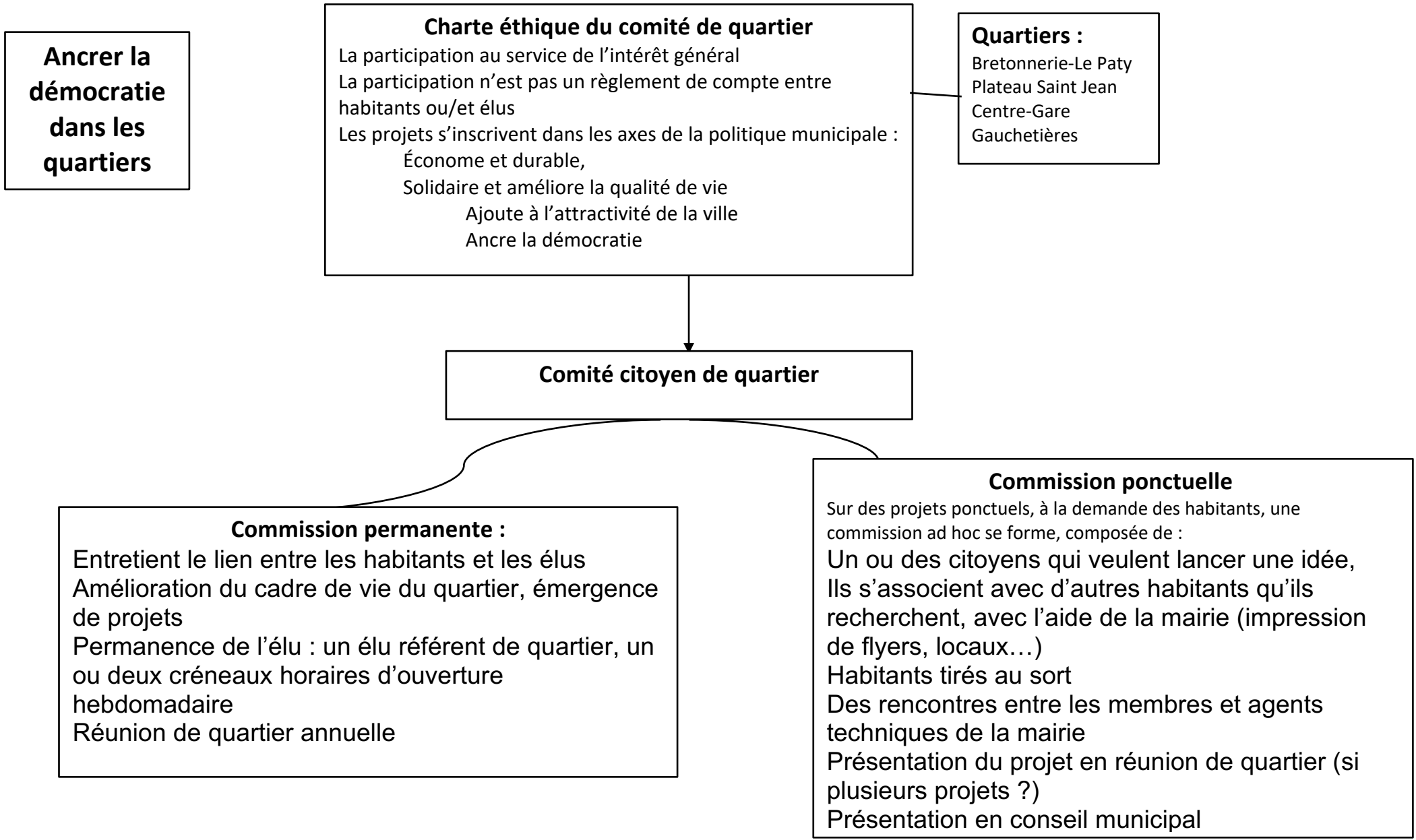
1 - Comment développer une ville solidaire où il fait bon vivre ?

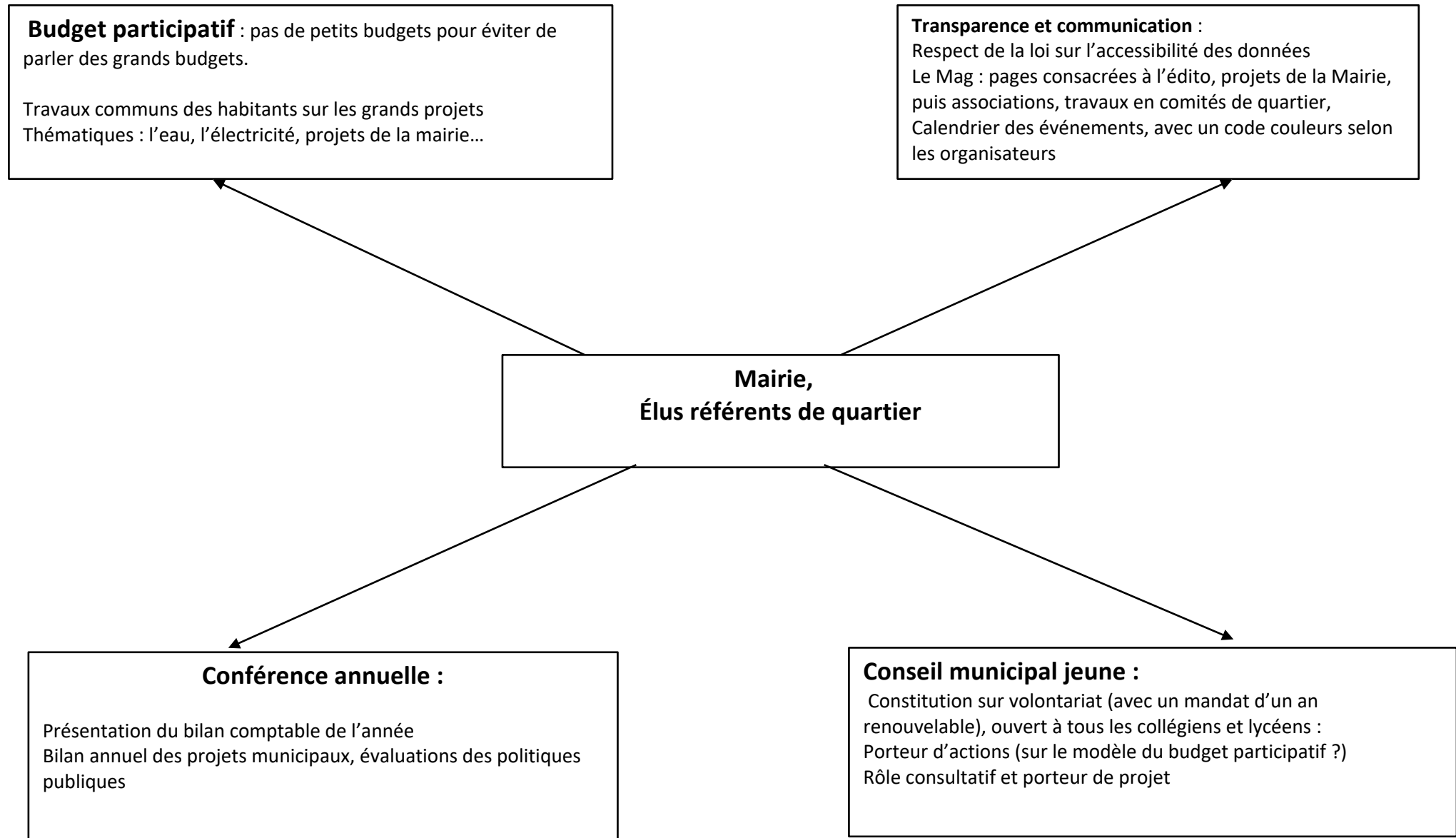
2 - Comment construire une ville économe et durable ?

3 -Comment mettre en place une démocratie active impliquant tous les habitants ?

4 - Comment redonner à la ville son dynamisme et son attractivité ?

Objectifs	Contraintes	Réalizations
<p>Ancrer la vie politique dans les quartiers</p> <p>Créer un organe d'implication politique des habitants légitime et reconnu, aux responsabilités et personnes renouvelées</p> <p>Créer une proximité entre la municipalité et les quartiers, un lieu d'échange et de lien avec les autres quartiers et la mairie</p>	<p>Pas de structures politiques motrices existantes</p> <p>Le « quartier » doit être suffisamment émancipé pour fonctionner comme un contre-pouvoir mais ne doit pas pouvoir bloquer les projets</p> <p>Les réunions avec l' élu ne doivent pas tourner au règlement de compte</p> <p>La démocratie de quartier ne doit pas servir l'intérêt personnel, mais l'intérêt général ou ce qui concerne la vie de quartier</p> <p>Pas de structures de sociabilité (hors exception historique), d'accueil dans les quartiers</p>	<p>Comité citoyen à deux niveaux, permanent et ponctuel :</p> <p>Permanent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un élu référent par quartier, ● Permanence de l' élu dans chaque quartier, ouverture fixe avec l' élu. Élaboration d'un cahier des charges, ● Rencontres régulières, permettre aux citoyens de s'exprimer, s'informer et discuter <p>Première étape de l'implication municipale</p> <p>Ponctuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sur des projets : commission ad hoc ● Tirage au sort ● Quelques personnes peuvent s'associer à un moment sur un sujet précis, rencontrer les habitants du quartier, puis rencontrer les agents de la ville. Après la réalisation du projet ou son abandon, le groupe se dissout : tirage au sort, appel au volontariat <p>Financement des projets : pas de part fixe du budget municipal ? Un engagement clair dans la réservation d'une part du budget pour les projets venant des habitants (sur le modèle du budget participatif)</p> <p>Élaboration d'une charte de la participation</p> <p>Accueil des nouveaux arrivants Accompagnement des habitants</p>
<p>Quels financements ?</p> <p>Part fixe du budget municipal sur le modèle du budget participatif ?</p> <p>Part variable avec un fort engagement municipal sur le financement des initiatives citoyennes ?</p> <p>Les quartiers seront-ils assez mobilisateurs pour attirer suffisamment d'habitants engagés ?</p>		





Comment ancrer la démocratie dans le fonctionnement de la municipalité

- **Comité d'Éthique :**

Mise en place d'un comité éthique territorial chargé de prévenir les conflits d'intérêts au sein de cette assemblée et de trancher tout problème d'éthique qui se présente durant le mandat

- **Reconnaissance de la place de la minorité :**

La présidence de la commission d'appel d'offres devra être confiée à l'opposition.

- **Transparence**

Création d'une commission d'attribution des subventions

Les citoyens doivent avoir accès à tous les dossiers sans manœuvres dilatoires

- **Plan de formation des élus**

Les élus doivent connaître le fonctionnement des institutions politiques pour jouer pleinement leur rôle

Abandon des mécanismes démocratiques et autocensure : Comment instaurer une culture démocratique des élus et du conseil municipal ?	
Constat	Pistes évoquées
<p>Dérive oligarchique de la municipalité, dynamisme et autonomie restreinte de la majorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de démocratie au sein du conseil municipal : réunion fixée en dehors des disponibilités des conseillers, concertation insuffisante entre les conseillers ✓ Soumission volontaire des élus de la majorité, ✓ Absence de groupe moteur ✓ Personnalisation du pouvoir ✓ « On ne sait pas d'où viennent les décisions, qui prépare l'ordre du jour du conseil » : absence de transparence et d'information entre les élus de la majorité (les conseillers apprennent les projets dans la presse) ✓ Les indemnités sont un moyen de rendre dépendant, sans véritable contrepartie, absence de travail d'une partie des élus ✓ Absence d'émulation de la majorité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tout le monde au conseil doit se former et pouvoir être informé ✓ Non cumul des mandats : quelles limites ? ✓ Transparence sur le travail et les indemnités des élus ✓ Rendre des comptes en conseil des décisions et de leurs conséquences ✓ Faire participer tous les conseillers et les indemniser
<p>Absence d'évaluation des politiques publiques, de contrôle et de contre-pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qui doit évaluer et sur quels critères ? ✓ Tout doit-il être évalué ? ✓ Atonie de la minorité : la minorité ne joue pas son rôle notamment son rôle critique des décisions du conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La minorité associée aux projets : présidence de la commission de d'appel d'offres, doit pouvoir s'exprimer, être associée aux décisions ✓ Délégation partagée, binômes entre adjoints, minorité pour conduire les projets ✓ Faire participer tous les conseillers et les indemniser
<p>Absence de liens et d'informations vers les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'information et de transparence vers les habitants ✓ Comptes rendus, informations aux habitants insuffisants : <p>« Le mag », outil d'information pour les habitants et la ville ou outil de propagande pour les élus ? Qui peut écrire dans « le mag », quel comité de rédaction ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunion du conseil en public, réunion extraordinaire en public (pour le budget notamment) ?

Comment ancrer une culture de la démocratie dans la ville : Mettre à disposition des nagentais les moyens de débattre et proposer ? 3 axes : Co-orientation Co-construction Codécision	
Constat	Pistes évoquées
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les habitants non associés aux projets : « On vote mais ça n’a pas d’importance, le Maire peut décider de tout sans consulter » ✓ En période d’élection, les habitants n’osent pas prendre parti de crainte des représailles ✓ Pas de consultation : « on ne consulte les citoyens sur rien » <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de suivi des projets, pas d’évaluation ✓ Les habitants sont informés par la presse des projets qui sont lancés et parfois abandonnés. ✓ La ville recourt davantage aux cabinets d’experts qu’aux habitants pour imaginer des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comités de quartiers ✓ Comité de pilotage pour les projets, ✓ Possibilité de votation citoyenne ?
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La démocratie est plus longue, demande de travailler dans le temps. ✓ Il faut être suffisamment informés et formés pour pouvoir participer : Comment rendre les citoyens suffisamment experts pour qu’ils participent aux projets ? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quelle légitimité pour les habitants sans être élu ? 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Éducation à la démocratie locale des citoyens. ✓ Quels outils de formation ? ✓ Quels lieux de formation ?
<p style="text-align: center;">Démobilisation des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le peuple est toujours gênant pour les élus, il peut exister une crainte réciproque. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coupure entre les élites et les citoyens. ✓ Citoyens démobilisés qui ne voient pas l’origine des projets ni leur suite. 	